

Démarche “Vitalité sociale des territoires”

Atelier 3 Vallée de l'Hérault Synthèse des principales propositions par groupe

Groupe I : Développer les espaces et les lieux partagés dans les centres-bourgs

■ Transformer et réutiliser des espaces existants dans les villages pour en faire des lieux de rencontres et d'échanges

Proposition plébiscitée par 11 participants lors de la soirée atelier 3

- *Quels contenus et quelles conditions de réussite ? :*
 - Lieux publics : écoles, bibliothèques, collèges, halles de sports
 - Lieux privés : commerces fermés, habitations inoccupées, salle paroissiale, anciennes caves coopératives
 - Pour accueillir cafés citoyens, espaces de coworking, accueil de migrants, groupements d'achat, commerces alternatifs, commerces éphémères
- *Quelle organisation ?*
 - Une plateforme de partage de logements/lieux comme airbnb
 - Un recensement des lieux existants
 - Des aides à la rénovation pour certains usages dédiés tels qu'accueil réfugiés
 - Des conventions d'occupation précaire
- *Quels freins à lever ?*
Responsabilité des utilisateurs
- *Quelle implication des habitants?*
 - S'impliquer au sein des associations existantes
 - Responsabilisation
- *Quelles institutions partenaires ?*
Budgets dédiés à la CCVH
- *Quel rôle des élus ?*
Faciliter les conventions d'utilisation par un cautionnement

■ Porter des réflexions sur l'urbanisme actuel, les aménagements dans les villages

Proposition plébiscitée par 18 participants lors de la soirée atelier 3

- *Quels contenus et quelles conditions de réussite ?*
 - Créer des espaces publics de vie collective dans les centres-bourgs et les lotissements
 - Développer les cheminements doux entre centres et périphéries
 - Déplacer les stationnements à proximité mais pas sur les places centrales
 - Améliorer l'esthétique des entrées de villages
 - Favoriser l'alternance de l'occupation des sols (poumons verts)
 - Un changement de paradigme démocratique
- *Quelle organisation ?*
 - Impliquer les habitants de la consultation jusqu'à la codécision
 - Développer l'offre d'écomobilité
 - Sensibiliser aux questions paysagères
- *Quels freins à lever ?*
 - Usage prédominant de la voiture
 - Intérêts financiers des propriétaires
- *Quelle implication des habitants?*
 - S'impliquer dans la vie municipale (assister aux séances du conseil)
 - Coopératives d'habitants (habitat coopératif)
 - Conférences de consensus

Groupe 2 : Renforcer l'économie du territoire

■ Développer les circuits courts en habituant les consommateurs à s'adapter à l'offre et non l'inverse : reformatage...

Proposition plébiscitée par 18 participants lors de la soirée atelier 3

- *Créer une coopérative de producteurs pour les produits alimentaires de saison, bio ou non :*
 - C'est une attente des restaurateurs, des traiteurs. La coopérative faciliterait leur approvisionnement
 - Il faut communiquer aux consommateurs l'origine des produits
 - Débat entre les participants : pas facile de faire vivre un lieu physique car la production locale n'est pas suffisante et cela demande un travail de la part des producteurs locaux pour faire vivre la coopérative

Les freins :

- La production locale qui est actuellement insuffisante et qu'il faut diversifier
- L'accès au foncier, au bâti, l'irrigation, le prix des produits, les normes, la traçabilité des produits

Les leviers au développement des circuits courts :

- L'éducation : faire des habitants des consommateurs-acteurs
- Développer les AMAP : paniers paysans

- Flexibiliser la commande publique qui s'organise longtemps à l'avance
- *Créer des ateliers « Faire-ensemble » pour créer des circuits courts de biens et services non alimentaires :*
 - Le principe : rapprocher des artisans avec des habitants qui souhaitent Co réaliser et apprendre : auto-construction, fabriquer un meuble, faire de la cuisine, de la couture, réparer sa plomberie....
 - Principe d'ateliers rémunérés pour l'artisan qui partage et transmet son savoir

Les effets leviers attendus :

Rencontres, transmission des savoirs, rémunération pour les artisans, vitrine de leurs savoirs

■ Créer un portail des subventions et des appels à projets

Proposition plébiscitée par 17 participants lors de la soirée atelier 3

- *Réaliser une plateforme numérique, accessible à tous, avec :*
 - Une entrée par thème et des entrées par questions en situation « Je souhaite mettre du photovoltaïque sur mon toit »
 - Les opportunités de subventions, leur montant, les conditions d'attribution l'origine de la subvention
- *Créer un emploi de facilitateur expert en subventions :*
 - Il est l'interlocuteur réel pour tout habitant qu'il questionne et oriente
 - Il identifie les relais locaux, nationaux, européens qui peuvent appuyer des projets par des subventions
 - Il organise la plateforme numérique et l'actualise par une activité de veille
 - Il organise des ateliers thématiques où il invite des financeurs potentiels qui expliquent leur démarche et les possibilités aux habitants intéressés.
 - Il soutient le développement du crowdfunding : la levée de fonds privés pour accompagner un porteur de projet.
- *Quelle organisation pour cette action ? Quel effet levier pour l'économie du territoire ? Quel rôle des élus ?*
 - Elle est portée par la communauté de communes, le pays...
 - Elle stimule la capacité d'action des porteurs de projets
 - Elle permet de s'orienter dans la complexité actuelle des subventions et des leviers financiers peu connus
 - La plateforme est un marqueur de tendances pour les élus : elle donne une visibilité aux demandes les plus fréquentes, elle permet aux élus de disposer d'un tableau de bord des intentions des habitants et d'orienter leur action publique dans ce sens
- *Quels freins pour réaliser cette action ?*
 - Le coût financier
 - La complexité et le manque de transparence des informations sur ce sujet

Groupes 3 : Soutenir et faire connaître les initiatives informelles

■ Mise en place d'un Repair'Café

Proposition plébiscitée par 24 participants lors de la soirée atelier 3

- *Quels contenus et quelles conditions de réussite ? :*
 - Un lieu où on se retrouve pour discuter autour de boissons sans alcool
 - Un lieu où chacun peut proposer des activités : soirée jeux, lecture, bricolage, débats
 - Activités gratuites
 - Un lieu intergénérationnel
 - Ouvert la journée et le soir
 - Organisation de tableaux d'informations locales, petites annonces, échanges de services accessibles facilement aux habitants peu lettrés ou non francophones (pictogrammes)
- *Quelle organisation ? Quels freins à lever ?*
 - Il est lancé par un groupe d'habitants volontaires et motivés mais pas par une association
 - Il faut trouver un local, financer les boissons
 - Il faut trouver des exemples existants, répertorier les aides possibles
 - Il faut s'appuyer sur le tissu associatif
- *Quelle localisation ? Quel rôle des élus ?*
 - Eco quartier de Gignac- lotissements- villages sans commerces et villages où il y a des commerces
 - Appel à projet « Un café repaire dans chaque village » : appui à la recherche de local, appel à l'implication des habitants, appel aux élus de tous les villages pour qu'ils soient plus ouverts aux propositions des habitants

■ Développer les productions Energie Renouvelables sur le territoire, impliquant les citoyens :

Proposition plébiscitée par 21 participants lors de la soirée atelier 3

- *Quels contenus, quelles conditions de réussite ?*
 - Disposer d'un centre d'informations : financements, techniques
 - Aborder cette démarche dans sa globalité : penser à améliorer les isolations, sensibiliser les habitants aux économies d'énergie qui concernent aussi les commerces, les villes. Il s'agit de ne pas produire « A tout va » mais bien d'explorer la question de la consommation d'énergie dans toutes ses dimensions
- *Localisation, organisation à mettre en place ? Partenaires à impliquer ?*
 - Eco quartier de Gignac : il produit ce qu'il consomme
 - Dans toute nouvelle construction : introduire dans les permis de construire l'obligation d'installer un module de production d'énergie.
 - Dans les projets de rénovation
 - Impliquer des techniciens, région : NoWatt – Bâtiments durables méditerranéens qui donne un label, Negowatt

- *Quelles implications des habitants ? :*
 - Changer de fournisseur d'énergie, Participer à des projets existants ouverts à financement : projets d'associations (énergies citoyennes) ou d'entreprises du type EDP
 - Se regrouper pour acheter un terrain où installer un site de production, Installer chez soi
- *Quels freins à lever ?*
 - Architectes des bâtiments de France- Vaste sujet donc organisation compliquée
- *Quel rôle des élus ?*
 - Informer les élus pour qu'ils puissent relayer les possibilités, organiser l'exemple dans les
 - Locaux publics, un soutien technique et financier à organiser.

Groupe 4 : Renforcer le dynamisme de la vie associative

■ Créer un espace de « co-working associatif »

Proposition plébiscitée par 17 participants lors de la soirée atelier 3

- *Dans chaque commune du territoire, ou sur la base de 2 à 3 communes les moins peuplées, des locaux partagés mis à disposition des associations actives*
 - Des outils partagés sont mis à disposition dans chacun de ces lieux : des salles de réunion, du mobilier, du matériel (d'exposition, audio-visuel, informatique...). Des lieux de rangement du matériel propre à chaque association sont aménagés
 - Un espace associatif "ressource" de dimension communautaire, installé à Gignac, pourrait venir en accompagnement des espaces locaux en les soutenant dans leur organisation et leur fonctionnement
 - La mise en œuvre ne doit pas être systématique. Elle doit être progressive en fonction des besoins et des opportunités locales. Il serait utile que la communauté de communes apporte un soutien bienveillant et un accompagnement aux communes volontaires
- *Quelle organisation ?*
 - Nécessité d'une enquête et d'une réflexion collective préalable dans chaque commune pour identifier les volontés et préciser les besoins
 - Démarche de partage de lieux et de moyens entre associations sur une base volontaire
 - Locaux en libre accès pour chaque association utilisatrice. Plannings d'occupation autogérés par les associations
 - Dans chaque espace, un collectif d'associations est constitué. Il peut être organisé de manière informelle et ou sous forme associative
 - Adhésion à une charte d'usage renouvelée et signée annuellement
 - Modus vivendi à construire entre la commune et les associations pour assurer un équilibre de fonctionnement des lieux
- *Quels avantages ?*

- Un nouvel état d'esprit des associations qui partagent davantage, travaillent ensemble et contribuent efficacement à la vie sociale collective
- Des élus à l'écoute des besoins des associations, jouant un rôle d'incitateur et de facilitateur
- Un repérage et des accompagnements plus faciles pour les partenaires en charge du soutien à la vie associative

- *Quels sont les freins à lever ?*
 - Poids des associations “anciennes“ qui n’ont pas l’habitude de partager
 - Difficultés budgétaires des communes pour aménager et mettre à disposition des locaux adaptés
 - Nombre trop important d’associations actives et volontaires qui pourrait rendre le regroupement matériellement difficile

■ Créer un annuaire des associations, par thème et par commune

Proposition plébiscitée par 13 participants lors de la soirée atelier 3

- *Un annuaire de l’ensemble des associations du territoire communautaire avec des possibilités de recherche par commune, par thème et par date d’activités ou de manifestation*
 - Un annuaire sous format électronique construit sur les mêmes bases au niveau de chacune des communes et consolidé au niveau communautaire
 - Les éléments constitutifs de la fiche d’identité associative : le nom des responsables ; le nombre d’adhérents et les conditions d’adhésion ; les coordonnées et l’adresse internet ; le détail, le calendrier et le prix des activités proposées ; ...
 - Une configuration qui permet de produire un agenda des principaux événements du territoire
 - Possibilité pour le lecteur d’imprimer une fiche de présentation de l’association qui l’intéresse
- *Quelle organisation ?*

Appel à un prestataire pour construire le site
Hébergement de l’annuaire sur le site de la communauté de communes
Possibilité d’intégration de nouvelles associations à tout moment
Nécessaire mobilisation des associations pour le maintien à jour de l’annuaire. A minima, une mise à jour annuelle gérée en direct par chacune des associations. Faute d’une réactivation explicite de son existence et de ses activités, l’association ne figure plus dans l’annuaire
- *Quels avantages ?*

Une vision globale de la vie associative du territoire communautaire
Un accès des habitants et notamment des nouveaux arrivants à la diversité de l’offre d’activité de l’ensemble des associations du territoire
- *Quels sont les freins à lever ?*

Très grand nombre d’associations
Actualisation difficile à assurer si elle est gérée de l’extérieur, nécessité que les associations concernées s’impliquent directement

I. Synthèse des contributions des participants

Un appel à contribution a été envoyé aux participants et personnes ressources identifiées en amont de l'atelier 3. L'objectif était de recenser les initiatives et projets existants sur le territoire ainsi que les souhaits d'actions nouvelles, en lien avec les intentions formulées lors de l'atelier 2. Les résultats des 10 retours reçus sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Groupe I : Développer les espaces et les lieux partagés dans les centres bourgs		
Propositions atelier 2	Existant sur le territoire	Idées d'actions nouvelles
Constituer des groupes de parole citoyens	Proposition de participation citoyenne en vue du futur écoquartier à Gignac	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps réguliers favorisant l'expression des citoyens sur la vie de leur territoire. Prendre en compte cette parole dans les actions menées sur le territoire - Mettre en place à l'échelle du territoire un espace internet partagé pour relayer et mettre en débat. la parole publique - Mettre en place un pool de ressources pour soutenir les habitants motivés, dans l'exercice de leur citoyenneté, ou recherche de partenariat - Participer au futur conseil de développement, et en donner un large écho
Développer les jardins partagés avec une fonction d'autoproduction et d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Jardins partagés à St André, Aniane (Vivre à Aniane), Gignac, St Jean de Fos (familles rurales) - Jardinières construites par Demain la Terre! à Gignac - Projet de cogestion d'un composteur municipal, avec la municipalité et le syndicat centre hérault, sur le même mode qu'à Aniane, et peut-être d'autres communes du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un réseau des jardins partagés sur le territoire de la vallée de l'Hérault avec lieu ressource pour partage de savoir, bourse aux graines ... Par exemple, être relais du réseau des semeurs de jardins de l'hérault - Sur la base de ce réseau, et avec d'autres partenariats, travailler sur le volet éducatif de la transition écologique, lié à l'alimentation, le gaspillage, l'économie de l'eau - Proposer de petits espaces de jardins partagés dans les quartiers avec une gestion par les habitants, avec un aspect pédagogique et éducatif à destination des enfants
Repenser l'urbanisme : entrées de villages, liens cœur de village et lotissements, place de la voiture	Définition et mise en œuvre des projets de revitalisation des Bourg-centre de Gignac, Aniane, Saint-André, le Pouget, Saint-Pargoire et Montarnaud (dispositif de la Région Occitanie)	Lancer une étude à l'échelle du territoire sur le ré-investissement des anciennes caves coopératives, et accompagner les projets qui en découleront
Mettre à disposition des	"Espace de Vie Locale", animé par L'association Familles Rurales et soutenu par la	- Déployer les Espaces de Vie Sociale dans chaque bourg-centre de la CCVH et les mettre en réseau.

locaux sous-utilisés	CAF pour des temps conviviaux, soirées cinéma, soirées jeux, ateliers mémoire, soutien à la parentalité, réunions diverses ...	- Faire une étude innovante, pour le recensement des potentialités d'espaces partagés.
Faciliter la mise en place de cantines et restaurants coopératifs	Camion épicerie Roul'Contact géré par l'association Terre-contact : animation pour tous et alimentation solidaire de proximité.	
Autres propositions : Un EPHAD à taille humaine dans chaque bourg-centre de la vallée de l'Hérault, offrant autour de l'hébergement un panel de service pour le grand âge et des espaces multi-usages favorisant la mixité des public		

Groupe 2 : Renforcer l'économie du territoire		
Propositions atelier 2	Existant sur le territoire	Idées d'actions nouvelles
Développer les circuits courts et revoir la commande publique : organiser la diffusion des productions locales	<ul style="list-style-type: none"> - Boutique paysanne à la Boissière - Boutique "Echelles Locales", sur Cosmo - Ferme Lo Trescalan à St André de Sangonis - Etats Généraux de l'Alimentation Durable en Cœur d'Hérault 	
Créer une pépinière de services et d'expertises pour les nouveaux commerçants et créateurs d'entreprises	Offre de services de l'Agence de développement économique Novel ID, à destination des entreprises, des porteurs de projets ou de tout créateur d'activités en Cœur d'Hérault : pépinière d'entreprises, centre d'affaires, espace coworking / télétravail de type "Tiers lieu"	<ul style="list-style-type: none"> - portail des subventions et plus largement information sur les dispositifs de soutien - création de structures de portage salarial permettant la mutualisation des fonctions administratives, comptables et de communication - Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs, notamment les jeunes, et notamment sur le maraîchage - Soutenir des besoins des artisans, vignerons ... en terme de signalétique
Faire évoluer les offices de tourisme : présence sur tout le territoire avec une proposition d'activités	Actions de l'office de tourisme mise en place en 2018 visant à aller au-devant des visiteurs, à faciliter l'accès à l'information : installation à Gignac d'une borne d'information 24h/24, réalisation d'un comptoir mobile, animations proposées sur tout le territoire ...	<ul style="list-style-type: none"> - L'hébergement touristique en cœur de village, pour une cible moins fortunée : réseau d'auberge de jeunesse - Impliquer les commerçants de cœur de village dans l'information touristique, et plus largement dans l'accueil (actions de sensibilisation) - Développer les circulations douces autour des sites surfréquentés. - Ré-équilibrer l'offre touristiques sur le territoire en mettant en valeur d'autres centres d'intérêt touristiques sur le sud

		- Développer encore l'offre de circuits de randonnées, VTT ...
Autres propositions :		
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation-réseau les acteurs de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles...), les soutenir - Soutenir les projets collectifs impliquant différents types d'acteurs (citoyens, assos, collectivités, entreprise...) contribuant à la valorisation des territoires. Ex : projet Géoparc animé par Demain la Terre! - Développer un espace de coworking dans les principaux bourg-centre du territoire. 		

Groupe 3 : Soutenir et faire connaître les initiatives informelles		
Propositions atelier 2	Existant sur le territoire	Idées d'actions nouvelles
Impliquer les habitants dans l'aménagement et entretien des espaces publics qui leur sont destinés	Opérations de nettoyage: - Nature propre à Gignac (initiative citoyenne) - ramassage des déchets dans les Gorges de l'Hérault (3e édition en 2019) organisé par le collectif Lets'GORges	
Développer la production d'énergies renouvelables impliquant les citoyens	Conception & animation d'un atelier citoyen par Demain La Terre ! pour la transition écologique et énergétique	Accompagner, soutenir, la constitution de groupes de citoyens porteurs de projets d'énergies renouvelables
Soutenir la mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire	Projet de création d'un Pôle d'Echange Multimodal par la CCVH à Gignac	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'alternance de modes de déplacements en regroupant les offres et mettant en place une plateforme internet généraliste qui puisse aiguiller les personnes et simplifier les démarches - Mettre en place un site internet mettant en lien les personnes souhaitant partager leur véhicule et combiner avec des offres de location de la collectivité
Mettre en place un Repair'Café	<ul style="list-style-type: none"> - Ressourcerie Cœur d'Hérault à St André de Sangonis - Repare café de l'association vivre à Aniane 	
Favoriser la création de "cafés-salons de thé" associatifs ou coopératifs (SCIC) dans les villages où ces commerces ont disparu	<ul style="list-style-type: none"> - Café citoyens de Le Mescladis, Terre Contact, Familles Rurales à St Jean de Fos - Café-culture l'été à Arboras 	Avoir un ou plusieurs lieux (plusieurs communes) dédiés ouverts régulièrement avec des animations et rencontres pour permettre aux personnes de venir faire réparer leur matériel ou bien d'apprendre à le réparer.
Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et notamment des migrants	Réseau national Welcome (accueil de demandeurs d'asiles en famille) présent à Aniane, St André de Sangonis, Le Pouget, Montarnaud. Le collectif AMIC (Accueil des Migrants en Coeur d'Hérault) regroupe citoyens et élus.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire se rencontrer, sur la vallée d'Hérault, le souhait de maintien à domicile de personnes âgées et l'accueil de migrants. Projet qui doit être bien encadré, s'appuyant sur une structure dédiée. - Pour les personnes en difficulté passagère d'hébergement, proposer une

	Collectifs en cours de création sur Montarnaud, Gignac et Aniane	mise en réseau aux loueurs saisonniers type Airbnb, afin de mettre leur hébergement à disposition en période creuse
Autres propositions : Multiplier les évènements sportifs out-door et leur donner une dimension intercommunale		

Groupe 4 : renforcer le dynamisme de la vie associative		
Propositions atelier 2	Existant sur le territoire	Idées d'actions nouvelles
Mettre en place une maison du bénévolat et une bourse aux bénévoles		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un point d'appui de la vie associative (PAVA - structure officielle) - Création d'une maison des associations qui soit un vrai lieu ressources et d'échanges, co-gérés par le réseau d'associations et la CCVH, en évitant toute forme bureaucratique et institutionnelle. Architecture éphémère permettant à ce lieu de changer de bourg-centre tous les 2/3 ans
Autres propositions : <ul style="list-style-type: none"> - Créer un écosystème favorable au développement des actions du monde associatif - Comme pour les TPE, dispositif de soutien pour les activités administratives, comptables et de communication 		

Groupe 5 : inventer de nouvelles formes de services accessibles à tous		
Propositions atelier 2	Existant sur le territoire	Idées d'actions nouvelles
Mettre à disposition des espaces de rencontres et d'échanges en libre accès		Créer un lieu convivial où les personnes peuvent se rencontrer avec accès à des ordinateurs et internet pour par exemple favoriser l'accompagnement des personnes âgées dans l'utilisation des nouvelles technologies.
Développer les échanges de services de type SEL	<ul style="list-style-type: none"> - SEL Cœur d'hérault - Association Allez Savoir sur St André - "voisins-services" organisé par Terre-Contact 	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer le co-voiturage avec mise en relation sur internet - Créer un atelier de matériel géré en commun, avec là aussi, possibilité de réservation sur internet
Autres propositions : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement personnalisé à la construction de son projet professionnel, avec une approche sur mesure, indépendamment des habituelles catégorisations administratives - Etendre les espaces de co-working dans les principaux bourg-centre, avec une exigence de professionnalisme dans la gestion du lieu et son aménagement, tout en favorisant les espaces de convivialité 		